

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Le jeudi 5 avril 2018 à 19h 00 en mairie

ORDRE DU JOUR :

- 1) Budget Général : approbation du Compte de Gestion 2017 et du Compte Administratif 2017
- 2) Budget Annexe Service Assainissement : approbation du Compte de Gestion 2017 et du Compte Administratif 2017
- 3) Budget Général : Affectation de résultat
Taux d'imposition 2018
Vote du Budget Primitif 2018
- 4) Budget Annexe Service Assainissement : vote du Budget Primitif 2018
- 5) Subventions
- 6) Questions Diverses

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
de la Commune de Le Breuil en Auge
du jeudi 5 avril 2018**

L'an deux mil dix-huit, le cinq avril, à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur David POTTIER, Maire.

Etaient présents : M David Pottier, Maire, MM Louis Bajard, Christian Guiot et Alain Testard, Adjoint.
Mmes Lydie Candavoine, Carole Gauchard et Françoise Lépy
MM Claude Bouty, Bruno Dufeil, Françoise Lépy Lucien Tiphagne et Sébastien Sochon, conseillers.

Absents excusés : M Philippe Elie

Absent : M Joseph Wess

Secrétaire de séance : Carole Gauchard

1) Budget Général : approbation du compte de gestion 2017 et du compte administratif 2017

Monsieur Hoarau, trésorier, présente le Compte de Gestion 2017

Recettes de fonctionnement 2017 448 674.11 €

Dépenses de fonctionnement 2017 301 392.19 €

Résultats de fonctionnement 2017 147 281.92 €

Recettes d'investissement 2017 82 563.26 €

Dépenses d'investissement 2017 37 756.54 €

Résultats d'investissement 2017 44 806.72 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité des votants, le Compte de Gestion 2017 de la Commune.

Le Conseil Municipal examine le compte administratif 2017 de la commune dont les chiffres sont les mêmes que ceux du Compte de Gestion 2017.

Monsieur Louis Bajard, doyen de l'assemblée, propose le vote du compte administratif 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité des votants, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote et se retirant, le Compte Administratif 2017 de la commune.

2) Budget Annexe Service Assainissement : approbation du compte de gestion 2017 et du compte administratif 2017

Monsieur le percepteur présente le Compte de Gestion 2017

Recettes de Fonctionnement 2017	33 344, 93 €
Dépenses de Fonctionnement 2017	19 236, 72 €
Résultats de fonctionnement 2017	14 108, 21 €

Recettes d'investissement 2017	15 956, 08 €
Dépenses d'investissement 2017	6 787, 00 €
Résultats d'investissement 2017	9 169, 08 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité des votants, le Compte de Gestion 2017 du service assainissement.

Le Conseil Municipal examine le compte administratif 2017 du service assainissement dont les chiffres sont les mêmes que ceux du Compte de Gestion 2017.

Monsieur Louis Bajard, doyen de l'assemblée, propose le vote du compte administratif 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité des votants, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote et se retirant, le Compte Administratif 2017 du service assainissement.

3) Budget Général : Affectation de résultat Taux d'imposition 2018 Vote du Budget Primitif 2018

Affectation du résultat

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2017

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT DE LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 70 093.89 €		44 806.72 €	400.00 € 5339.00 €	4939.00 €	- 20 348.17 €
FONCT	294 011.88 €	70 893.89 €	147 281.92 €			370 399.91 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	370 399.91 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et /ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	20 348.17 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	350 051.74 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	20 348.17 €
Total affecté au c/ 1068 :	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Taux d'imposition 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des votants, de maintenir les mêmes taux d'imposition qu'en 2017 soit :

Taxe d'Habitation	8,10 %
Taxe Foncière bâtie	19,19 %
Taxe Foncière non bâtie	20,94 %

Vote du Budget Primitif 2018

Le Conseil Municipal a étudié article par article et chapitre par chapitre, la prévision du budget pour 2018.

Section de Fonctionnement :

Les recettes et les dépenses prévues s'équilibrent à la somme de : 785 901.74 €

Les principaux chapitres sont :

011	Charges à caractère général	105 550,00 €
012	Charges de Personnel	115 900,00 €
65	Autres charges de gestion courante dont 6 000,00 € pour les subventions.	102 110,00 €
66	Intérêts des Emprunts et charges financières	8 200,00 €
023	Virement à la section investissement	380 000,00 €

Section d'Investissement :

Les recettes et les dépenses prévues s'équilibrent à la somme de : 1 038 587,17 €

Les principales dépenses d'investissement prévues sont :

- Provision pour achat de terrain via l'EPF
- Clocher église (abat-sons)
- Travaux salle des fêtes
- Travaux appartement au-dessus de la bibliothèque
- Travaux chemin du Calvaire et chemin du Chiquet Haut
- Trottoir côte des Girouettes
- Godet
- Aménagement et sécurisation du Bourg et parking école (2 premières phases)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité des votants, le Budget Primitif 2018 par chapitres, proposé pour la Commune.

4) Budget Annexe Service Assainissement :

Vote du Budget Primitif 2018

Le Conseil Municipal a étudié, article par article et chapitre par chapitre, le budget pour cette année 2018.

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 77.843,53 €.

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 289.868,11 €.

Les principales dépenses d'investissement prévues sont :

- Etudes extension du réseau
- Extension du réseau Chemin du Calvaire
- Renouvellement réseau Rue de la Gare – Impasse du Stade et Centre Bourg (pendant les travaux du Bourg)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité des votants, le Budget Primitif 2018 du service assainissement.

5) Subventions

Indemnité pour le gardiennage de l'église communale

Vu les circulaires du 8 janvier 1987 et du 29 juillet 2011,

Vu le plafond indemnitaire applicable en 2018 pour le gardiennage des églises communales restant équivalent à celui fixé en 2017 (120.97 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune),

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, décide, pour 2018 d'attribuer, à la Paroisse Sainte Famille, une indemnité de 120.97 €.

Subvention à la paroisse pour achat d'un orgue :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, décide d'accorder à la Paroisse Sainte Famille en Auge une subvention de 600.00 € pour l'achat d'un orgue.

6) Questions Diverses

Pas de question

La séance est levée à 21h00